

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barisvit, 23 septembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Barisvit](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2 p. (227r, 228v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barisvit, 23 septembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34097>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

# Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 septembre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Baresvit](#)

Lieu de destination Inconnu

## Description

Résumé Godin écrit à l'un des experts d'un procès en contrefaçon, dont le rapport lui a donné raison en tous points. Il lui explique que le tribunal d'appel n'a pas tenu compte du rapport d'expertise ni de plusieurs autres affaires déjà jugées en sa faveur depuis 20 ans, qu'il a en conséquence laissé tomber d'autres brevets dans le domaine public, et qu'il a renoncé alors à faire breveter ses inventions, ce qui n'a pas empêché ses manufactures d'occuper 900 ouvriers. Il poursuit en indiquant que la concurrence est la cause de désorganisation dans ses ateliers, car les contrefacteurs viennent embaucher les ouvriers formés dans sa manufacture. Godin a désormais l'intention de faire breveter une industrie nouvelle, celle de l'application à la fonte d'émaux à l'imitation du marbre et de l'application de couleurs à reflets chatoyants d'or et d'argent, mais il sait que son brevet sera contesté. Il demande à son correspondant s'il est possible de placer un brevet sous le patronage de l'opinion des corps savants et s'il veut bien se charger de cela.

Support Quelques mots du texte sont soulignés au crayon bleu sur le folio 227r.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Industrie](#), [Procédure \(droit\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barisvit

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Nommé expert dans un procès en contrefaçon intenté par Godin avant 1861.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 16/10/2025

June 6 1910

221

...moy depechez des armes au plus tenu  
et vendez en une infanterie forte et bonne  
et au moins 1000 hommes de cavalerie  
et 1000 hommes de chevaux de guerre

de Spurier Thewalt

三〇九

n'ont pas de moyen plus simple pour installer la mire industrielle que de chercher quelque lieu envoide qui leur a permis

et deux compagnies sans appartenir à  
l'ordre de la croix. le pape bénit une invasion  
contre les protestants et la mort de l'empereur  
qui fut assassiné par les protestants. il y a  
des marques les plus évidentes sur toute la pierre de l'autel  
et de l'application des couleurs à cette époque  
des orfèvres envoient un message à l'empereur  
qui puis de cela faire un droit d'interrogation  
que l'on me prendra comme leur preuve ou  
l'arrêter dans la prison. l'empereur qui déclara  
au public que son caractère saint et comme  
avant que une invasion visible parmi qu'  
il devra sauver la pierre que l'empereur empêche  
l'autel pour que l'autel soit modifié et faire l'autel  
que l'on peut servir contre une brûlure dans une  
maison ou type de l'autel de quelle couleur l'autel  
devra être que mes personnes étaient concernées  
pour inviter avant que je n'aie fait usage  
et des papes invieront l'autel au mal

... que j'aurai dans mes espérances de l'assurance et de  
l'indemnité que je pourrai faire de la participation  
dans la répartition qui me sera faite lorsque le temps venu  
de mariage et venir sans demander si ceux que  
je veux aider soit dans la loi il me sera tout à propos d'aller  
demander une bourse sous le patronage de l'opinion  
populaire des impôts payés, ille en convaincraient la chose  
d'après et si elle était dans leur répartition sous un  
impôt sur la terre, leur rôle serait d'affirmer l'opinion  
de la nécessité de l'assurance, et maintenir que tous  
peuvent être assurés.